



Séparation avec bien immobilier

Par **AKBoni63**, le **30/12/2014** à **16:38**

Bonjour.

J'ai acheté en Juillet avec mon EX-conjointe qui est la mere de mon fils, un appartement.

L'acte de propriété et le crédit immobilier sont au deux nom, le siens et le miens.

J'ai mis personnellement un apport de 1200€ et elle rien.

Nous nous sommes séparé fin octobre.

Elle est partie directement chez son nouveau copain ou elle y habite maintenant, donc moi je vie à l'appartement.

Cependant, ce n'est pas vivable...Elle à récupérée toutes ses affaire, elle ne mes plus les pieds à l'appartement.

Moi j'ai racheté tout ce qu'il me fallait, mais elle viens de temps en temps sans prévenir à l'appartement, elle a encore le double des clefs, les clefs de la boite au lettre qu'elle ne veux pas me rendre...

Je viens donc ici sur ce forum savoir si il y avait un droit, une loi qui me permettrai de vivre sereinement dans l'appartement et récupérer les doubles de clefs de l'appartement.

Sachant donc, que nous avons mis l'appartement en vente et que pour le moment moi seul y habite mais je ne peux pas faire ce que je veux car elle viens et me fous misère en stipulant quelle est chez elle aussi...

Que doit-je faire ?

Merci d'avance pour vos réponse.